

Journée d'action du mardi 31 janvier 2012

Suite au maintien des **fermetures de postes** par le gouvernement et au refus de ce dernier de renoncer au **mauvais projet de réforme d'évaluation des professeurs**, le SNCL-FAEN et la majorité des syndicats du second degré ont décidé de lancer un appel commun et une **journée d'action, de grève et de manifestation nationale à Paris le mardi 31 janvier 2012**.

Vous trouverez ci-dessous le texte de l'appel de l'intersyndicale du second degré :



Communiqué de presse intersyndical du lundi 23 janvier 2012

Les organisations SNCL-FAEN, SIES-FAEN, SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNALC-CSEN, SNFOLC et SNETAA-FO constatent que le ministre n'a toujours pas retiré ses projets de textes transformant l'évaluation des personnels d'enseignement, de vie scolaire et d'orientation et conduisant à une transformation profonde de nos métiers.

Dans le même temps, la rentrée 2012 se prépare sur la base de la suppression de 6550 postes dans le second degré. Cette nouvelle saignée va se traduire en septembre 2012 par une dégradation supplémentaire des conditions de travail de tous, personnels et élèves, et par une réduction de l'offre de formation.

Face à cette situation inacceptable, les organisations SNCL-FAEN, SIES-FAEN, SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNALC-CSEN, SNFOLC, SNETAA-FO appellent les personnels du second degré à une journée nationale de grève le 31 janvier et à participer à la manifestation nationale à Paris.

Par ces actions, ils exigent le retrait des projets de textes sur l'évaluation, l'annulation des suppressions de postes et portent dans le débat public leurs propositions pour l'amélioration des conditions de travail des personnels et d'études des élèves, pour un service public d'éducation véritablement orienté vers la réussite de tous les jeunes.

Mouvement inter académique : rappel



Jusqu'au 30 janvier 2012 : affichage des barèmes sur Iprof SIAM.

En cas de désaccord, contactez le SNCL et faites une contestation écrite du barème calculé auprès du rectorat .

Jusqu'au 5 février 2012 : nouvel affichage des barèmes .

Du 30 janvier au 8 février 2012 : examen en groupes de travail des demandes « postes spécifiques ».

Du 5 au 15 mars 2012 : réunion des formations paritaires nationales pour le mouvement inter académique.

A partir du 5 mars 2012 : début de l'affichage sur Iprof des résultats du mouvement inter.

Promotions de corps ou de grade

N'oubliez pas de compléter votre CV sur Iprof, cette rubrique étant consultée par les inspecteurs en vue des promotions.



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le SNCL.

Enfants précoces



Pour apporter un éclairage nouveau sur les enfants intellectuellement précoces, trop souvent en état d'échec scolaire, l'Association Française pour les Enfants Précoces organise, sous le haut patronage du Ministère de l'Éducation nationale, sa 1ère journée de sensibilisation sur la précocité intellectuelle via Internet.

Vous trouverez tous les renseignements sur cet événement à l'adresse suivante :

<http://www.afep-asso.fr/>

Orientations et examens 2012



- **Conseils de classes** : à partir du **mercredi 13 juin** pour les classes de 6ème, 5ème, 4ème, 3ème et 2nde GT, à compter du **lundi 11 juin** pour les classes de 1ère GT. Pour les Terminales GT, les conseils de classes consacrés à l'orientation doivent avoir lieu **avant la fin du premier trimestre**.
- **DNB** : les épreuves du Brevet se dérouleront les **jeudi 28 et vendredi 29 juin**.
- **Baccalauréat** : les épreuves écrites du premier groupe auront lieu **du 18 au 22 juin**. Le calendrier des épreuves orales seront fixées par le recteur dans les différentes académies. Les résultats seront publiés le **6 juillet**. Les épreuves du second groupe se tiendront jusqu'au **11 juillet inclus**.

Vous pouvez consulter le **BO n° 45 du 8 décembre 2011** pour davantage de précisions concernant les différentes épreuves.

Enseignement professionnel

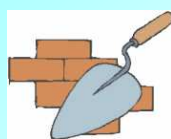


Suite à l'audience du 11 janvier 2012 auprès du vice-président de l'Association des Régions de France chargé de l'Éducation, l'intersyndicale nationale de l'enseignement professionnel public des établissements de l'enseignement professionnel (FAEN, A et D, CGT Educ'action, Se-UNSA, Snetaa-FO, Snalc-CSEN, Snep-FSU, Snep-FSU, Snetap-FSU, Sgen-CFDT, SUD Education, SYAC CGT) a rédigé un **communiqué de presse commun** et une **pétition** pour :

- exiger le maintien de l'enseignement professionnel initial public sous statut scolaire au sein des établissements du ministère de l'Éducation nationale et

de l'Agriculture ;

- exiger le rétablissement des moyens, en structures et en postes, indispensables à une véritable rénovation de l'enseignement professionnel initial public sous statut scolaire ;
- refuser les mesures favorisant le développement de l'apprentissage au détriment de l'enseignement professionnel initial public sous statut scolaire ;
- refuser catégoriquement l'éventualité d'un transfert des personnels enseignants de la voie professionnelle vers les régions.



Elle appelle les personnels des LP, SEP, SEGPA, EREA, lycées agricoles à se réunir dans les établissements, dans les départements, dans les académies pour décider collectivement des actions à mettre en œuvre.